

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction de l'Environnement, des Grands Projets et de la Recherche
Service de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche
12207

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 29 JUIN 2018
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL
RAPPORTEUR(S) : M. BRUNO GENZANA / MME VERONIQUE MIQUELLY**

OBJET : Marseille Immunopôle - INSERM - CPER 2015-2020, Volet Recherche

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Madame la déléguée à l'enseignement supérieur et à la recherche, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

Marseille Immunopôle est un cluster à vocation mondiale ayant comme objectif l'accélération des découvertes, du développement et de la mise à disposition des patients de nouvelles immunothérapies contre les cancers et les maladies inflammatoires.

Les différents acteurs de l'immunologie du territoire se sont fédérés et ont organisé leurs activités qui vont de la recherche fondamentale jusqu'au développement clinique de candidats-médicaments.

Ce collectif d'excellence, exerçant leurs activités sur le territoire métropolitain, est composé :

- de l'université Aix-Marseille Université,
- des organismes de recherche tels le CNRS et l'Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale (INSERM),
- des laboratoires de recherche dont le Centre d'Immunologie Marseille Luminy (CIML),
- des centres d'innovations et plateformes technologiques dont MI-Mabs,
- de 4 hôpitaux de l'APHM et de l'IPC (Institut Paoli-Calmettes),
- des industriels (dont notamment Innate Pharma et HalioDx).

Le projet global Marseille Immunopôle, inscrit au CPER 2015-2020 et d'un coût total estimé à 5,6 M€HT, comporte plusieurs volets.

Le Département est appelé, sur le volet relatif à l'acquisition d'équipements de recherche en génomique au bénéfice de l'INSERM pour le compte du CIML.

Le CIML, situé au cœur du Parc scientifique et technologique de Luminy, est un des membres fondateurs de Marseille Immunopôle et est une Unité Mixte de Recherche (UMR) dont les trois tutelles sont l'INSERM, le CNRS et l'AMU. Il regroupe un effectif de 250 personnes dont 185 scientifiques.

Le Conseil départemental, conformément à la convention d'application du CPER, apporte une contribution de 400 000 € sur un ensemble d'équipements scientifiques représentant une dépense subventionnable de 1 512 978 €HT.

La description des équipements et le plan de financement figurent dans la fiche technique et financière annexée au présent rapport.

Le montant de l'affectation est indiqué en annexe au rapport.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la Commission permanente de prendre la délibération ci-après.

Signé
La Présidente du Conseil départemental

Martine VASSAL

**Projet Marseille Immunopôle
CPER 2015-2020, Recherche
INSERM**

Organisme porteur	Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale (INSERM) Délégation Régionale PACA et Corse 18 avenue Mozart 13009 Marseille BP172 – 13276 Marseille Cedex 9
Représentant	Délégué Régional : Dominique NOBILE
Pour le compte	Centre d'Immunologie Marseille Luminy (CIML)
Montant sollicité	400 000 €
Montant du projet	1 512 978 €
Mesure	CPER 2015-2020, volet Recherche
Objet	Cluster pour le développement de nouvelles immunothérapies Equipements scientifiques
Localisation des équipements	CIML, Luminy
Responsable scientifique	Philippe PIERRE, Directeur du CIML

PLAN DE FINANCEMENT

DEPENSES HT (€)		RECETTES (€)	
Cytomètre	111 000 €	Conseil départemental 13	400 000 €
Microscope	17 000 €	Région (CPER)	102 071 €
Stations informatiques d'analyse portable de cytométrie	4 000 €	Aix-Marseille Métropole	315 835 €
Pompes péristaltiques	8 823 €	FEDER	629 072 €
Pipettes multi-canaux	3 800 €	INSERM	66 000 €
Imaging flow cytometer (système d'imageur en flux)	480 144 €		
Autoclave SteamFrance	120 481 €		
TAGC option 3 C1+Biomark	357 428 €		
Cytomètre trieur	410 302 €		
Total	1 512 978 €		1 512 978 €

Demande de financement auprès du Conseil départemental : 400 000 € soit 26,4%